

AdDen avocats de nouveau distingué par Décideurs, dans le Guide Energie & Environnement 2018

Le classement **Décideurs Energie & Environnement 2018** vient de paraître. Il distingue cette année encore AdDen avocats, notamment en contentieux de l'environnement.

AdDen est ainsi classé dans les catégories suivantes :

- Contentieux de l'environnement : excellent
- Installations classées ICPE : excellent
- Energie-secteurs régulés : forte notoriété
- Droit des déchets : forte notoriété
- Droit de l'eau : forte notoriété
- Droit des énergies renouvelables : pratique réputée

AdDen avocats : l'environnement des grands projets

Track record : AdDen avocats entretient un positionnement axé sur les deux piliers que sont le droit de l'environnement et le droit public, intervenant principalement sur le volet environnement des grands projets immobiliers et d'infrastructures, en particulier en ferroviaire. Très récemment, le cabinet est intervenu aux côtés de la région Île-de-France pour l'annulation de la fermeture des voies sur berge à Paris.

Différenciation : » Un cabinet de niche résolument tourné vers les régions « . Le positionnement revendiqué par AdDen avocats s'exprime par son maillage territorial toujours plus étendu. Après Paris, Bordeaux, Marseille et Nice, le cabinet a ouvert un bureau à Lyon en septembre 2017. Souhaitant entretenir cette dynamique, une nouvelle ouverture dans le

Grand Ouest est prévue en 2018.